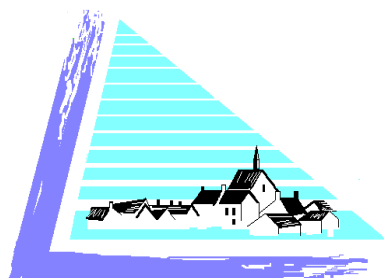




NOTRE DAME D'OE

ANNEXE PLU

**Recommandations - Préconisations
Architecturales et paysagères**



Mairie de NOTRE DAME D'OÉ

**DOCUMENT INFORMATIF
SANS PORTEE JURIDIQUE**

Commune de Notre Dame d'Oé
Place du 8 mai 1945 – 37390 Notre Dame d'Oé
02.47.41.30.08 – mairie@ndoe.fr - <http://www.ville-notre-dame-doe.fr/>

SOMMAIRE

1	Promouvoir un éco habitat accessible	Page 4
2	La nécessaire préservation des paysages et du patrimoine bâti ancien	Page 6
	Annexes	Page 10
	Comment restaurer et adapter une maison ancienne	Page 11
	Bâtiments agricoles et paysages de Touraine	Page 17
	Implantation des constructions	Page 20
	Avis du service départemental d'architecture et du patrimoine d'Indre et Loire	Page 22
	Haies, brise-vent et bandes boisées	Page 24

INTRODUCTION



Le règlement du PLU fixe les règles applicables concernant l'aspect architectural des constructions (articles 11).

Le présent document « annexe » formule quelques préconisations et conseils avec un double objectif :

- Préserver le patrimoine bâti ancien et les paysages. Pour construire une maison « traditionnelle », il convient de bien respecter les caractéristiques de l'habitat tourangeau ancien. Il faut interdire les pastiches et les influences étrangères à la région. Il faut veiller à l'environnement extérieur.
- Encourager l'architecture contemporaine et l'éco habitat. Les concepteurs peuvent dans ce cas recourir à l'imagination et l'esprit d'invention. Le règlement ne fixe pas de règle.

Dans le document figurent également les préconisations susceptibles d'être appliquées dans le périmètre du monument historique inscrit de La Chasse-tière (avis de l'Architecte des Bâtiments de France).

PROMOUVOIR UN ECO HABITAT ACCESSIBLE

En adaptant le règlement d'urbanisme du PLU, en sensibilisant les particuliers, les promoteurs, les partenaires de la collectivité à la démarche d'éco construction et d'habitat accessible, la municipalité oésienne souhaite que soit désormais pris en compte, dans les projets d'urbanisme et de logements, les éléments constitutifs suivants dès la conception architecturale :

Orientation de la maison :

- La meilleure orientation sera recherchée pour :
 - Les apports en lumière naturelle et économie d'énergie
 - Le confort d'hiver par l'utilisation du rayonnement solaire pour le chauffage
 - Le confort d'été avec la protection du rayonnement solaire pour éviter de fortes chaleurs
 - La protection contre les vents froids ou l'utilisation de vents rafraîchissants l'été.

Gros œuvre :

- Utilisation de matériaux composés de matières premières naturelles et peu énergivores lors de leur fabrication tels que bois, terre crue, brique de terre cuite type Monomur, brique de chanvre...

Toiture :

- Utilisation de plusieurs types de matériaux (tuiles, bois, tuiles solaires)
- Expérimentation de système de toiture végétalisée
- Récupération des eaux pluviales.

Isolation :

- Utilisation de matériaux naturels, sains et performants tant pour l'isolation thermique que phonique (chanvre, lin, cellulose, laine...). Traitement des ponts thermiques.

Charpente et menuiseries :

- Mise en œuvre de bois locaux ne nécessitant pas de traitement particulier.

Electricité :

- Recherche de l'éclairage naturel
- Recherche de l'autonomie énergétique par diverses sources
- Recherche des économies d'énergie (lampe à basse consommation / fluo compacte, système électrique à déclenchement automatique)
- Recherche de la réduction de l'impact des champs électromagnétiques.
- Mise en œuvre de réseaux de communication dans l'habitat (VDI/Voix-Données-Images) : câblage téléphonique, câblage informatique, distribution / télévision.

Revêtements de sols et murs :

- Mise en œuvre des revêtements à base de produits non toxiques, en particulier pour les peintures et lasures.

Sanitaires :

- Fonctionnement à partir de la récupération des eaux pluviales
- Installation de systèmes économiseurs d'eau.

Chauffage :

- Mise en œuvre des systèmes géothermique et solaire (chauffage par le sol et les murs)

- Production d'eau chaude sanitaire par chauffe-eau solaire en intégrant les capteurs dès la conception du bâtiment.

Ventilation :

- Recherche de la meilleure qualité de l'air intérieur par des systèmes d'aération naturelle ou mécanique
- Mise en œuvre de systèmes réversibles permettant le chauffage et le rafraîchissement par le même système de production.

Assainissement :

- Mise en œuvre de techniques d'assainissement écologique pour épurer les eaux usées de façon efficace et sans conséquence sur l'environnement (plantes macrophytes, roseaux...) dans les hameaux non ou mal desservis par le réseau public.

Aménagements extérieurs :

- Utilisation des eaux pluviales pour l'arrosage
- Intégration des filtres naturels pour le recyclage de l'eau de pluie
- Plantation de végétaux peu gourmands en eau
- Mise en œuvre de voie de circulation utilisation la chaux comme liant
- Mise en œuvre de voies de circulation perméables
- Mise en œuvre d'appareils d'éclairage publics autonomes.

Accessibilité du logement :

- La maison proposera une palette d'aménagements pratiques, de nature à surmonter les difficultés liées à la perte de mobilité ou d'autonomie
- L'ensemble de la maison (pièces de circulation et d'accès, pièces d'usage, pièces à vivre, dépendances) sera concerné
- Tous les corps d'état du BTP seront concernés par les solutions d'adaptation du logement.

LA NECESSAIRE PRESERVATION DES PAYSAGES ET DU PATRIMOINE BATI ANCIEN

La commune de Notre Dame d'Oé a adhéré dès 1995 à la charte paysagère et architecturale du Pays d'Amboise – Val de Cisse. Cette charte, qui définit les grands principes de gestion du paysage demeure totalement d'actualité.

1. Préserver la personnalité paysagère du secteur en veillant à l'insertion harmonieuse du bâti futur

La qualité du bâti traditionnel contribue fortement à la personnalité paysagère du secteur. Il importe que le bâti nouveau s'insère harmonieusement dans ce tissu et le prolonge sans le dénaturer.

Recommandations :

- Eviter :
 - les extensions linéaires désordonnées au long des voies de communication ;
 - La dissémination d'habitations isolées dans les espaces ouverts et les plateaux
 - La dénaturation des secteurs esthétiques (manoirs, boisements.).
- Préférer le regroupement du bâti
- Le remplissage des espaces disponibles entre les zones déjà urbanisées dans le respect des types de tissus bâtis préexistants.
- La prise en compte des données climatiques (abri, exposition) dans l'orientation des bâtiments.
- Le pré-verdissement des lotissements (espaces publics, clôtures).

2. Préserver la personnalité paysagère du secteur en s'inspirant de caractères propres à l'architecture tourangelle

L'architecture tourangelle apporte une contribution importante au caractère du paysage local. Il est souhaitable que les constructions nouvelles s'en inspirent et assurent une continuité dans ce domaine, à travers les volumes, les couleurs et les matériaux mis en œuvre. Il s'agira plus de rechercher de nouvelles formules exprimant une continuité de caractère (respect de trames, rythmes, proportions) y compris dans les constructions d'esprit contemporain, plutôt que d'emprunter des éléments typiques et de les plaquer sur des bâtiments standardisés.

Recommandations :

<i>Eléments traditionnels dont il est souhaitable de s'inspirer</i>	<i>Eléments à éviter, particulièrement dans les secteurs sensibles</i>
Volumes : bâtiments bas, allongés inscrits dans les lignes de force du paysage	Volumes discordants
Matériaux : Tuiles et ardoises Moellons enduits, pierre de taille Chaux et sables ocre Enduits teintés	Shingle, éternit, tôle Enduits blancs

Ouvertures : plus hautes que larges Répartition dissymétrique en façade Linteaux pierre de taille	Symétrie Linteaux bois
Toitures : 2 pentes tuile ou 4 pentes ardoise	Toitures 4 pentes tuile Toits « Mansart » Lucarnes de grande taille
Couleurs et boiseries : blanc cassé ou pastel	Tons vifs / bois vernis

3. Préserver la personnalité paysagère du secteur en portant une attention particulière à l'accompagnement végétal des constructions nouvelles

L'accompagnement végétal des constructions et la délimitation de l'espace privatif entrent pour une part importante dans la perception des habitations et dans l'ambiance paysagère environnante.

La tradition tourangelle, faite de convivialité et d'harmonie, devrait se prolonger à travers ces éléments, en complément du soin apporté à la localisation des constructions et à leurs caractéristiques architecturales.

Recommandations :

<i>Eléments traditionnels dont il est souhaitable de s'inspirer</i>	<i>Eléments à éviter, particulièrement dans les secteurs sensibles</i>
Ambiances : intimité, convivialité par abondance de la végétation créant des alternances d'espaces ouverts isolés, ombragés, ensoleillés	Dégagement excessif (pavillon sur pelouse) conduisant à une froideur excessive
Accompagnement végétal : Treilles, espaliers, arbres fruitiers, massifs floraux, grands arbres, jardins (floraux et potagers) plantes méditerranéennes	Conifères horticoles, Herbe de la Pampa, Sumac
Clôtures : murs de pierre sèche, grillages doublés de végétation (haie vive)	Thuyas
Position topographique : intégration au milieu naturel (au niveau du sol)	Maison sur sous-sol dominant le terrain naturel

La plupart de ces recommandations sont également valables pour les nouveaux bâtiments publics.

4. Préserver un patrimoine historique de grande valeur contribuant à la qualité et à l'identité paysagère du pays

Le bâti ancien constitue un patrimoine historique de grande valeur dont la contribution à la qualité du paysage est évidente.

Il convient de ne pas le laisser se dégrader, mais aussi de veiller à la qualité des restaurations. Par ailleurs, un soin particulier devra être accordé à l'entretien de ses abords, sous peine de voir nettement s'amoinrir son caractère.

Recommandations :

- Restauration des bâtiments (habitants, fermes)

Elles sont conduites dans le respect du caractère originel. On évitera autant que possible les modifications de pentes de toitures, les enduits blancs, les percements d'ouvertures mal

équilibrés, les extensions mal assorties (plutôt prolonger un bâtiment existant que créer une extension séparée). Des transformations à caractère contemporain pourront être envisagées (grandes baies, vérandas) si elles intègrent un souci de prolongement du type architectural local.

L'essentiel des recommandations énoncées pour les constructions nouvelles peut être repris pour ces opérations (matériaux, couleurs, ...).

- Restauration du petit patrimoine

Les restaurations d'éléments (ex. lavoir, calvaires...) seront conduites dans le même esprit et confiées de préférence à des artisans possédant des compétences reconnues en matière de bâti traditionnel.

- Entretien des abords

Bien que l'ambiance tourangelle intègre un souci certain de qualité paysagère, le fonctionnel prime parfois sur l'esthétique aux abords des habitations, des fermes et des exploitations (tas de bois recouverts de plastique, dépôts de matériaux divers, engins agricoles usagés...). Il est recommandé de veiller (sur les espaces publics) et de faire veiller (chez les particuliers) à ce que ces éléments discordants n'affectent pas de manière excessive le cadre de la vie de la population et la qualité du paysage local.

5. Résorber les atteintes au cadre de vie apportées par les aménagements collectifs. Intégrer la dimension paysagère à la conception de nouvelles opérations

Les aménagements collectifs (réseaux aériens, silo, châteaux d'eau, salles polyvalentes...) sont selon leur âge et leur emplacement, plus ou moins intégrés à leur contexte paysager. On devra chercher à remédier aux situations sensibles (de l'élément mal intégré au site au point noir paysager) et surtout, concevoir les nouveaux aménagements en faisant de leur intégration paysagère une priorité. Ces opérations fournissent aux maîtres d'œuvre public des actions exemplaires en matière de qualité paysagère.

Recommandations :

- Réseaux aériens
 - Les enfouir progressivement en priorité dans les secteurs du centre bourg ;
 - Examiner, lors de la création de nouveaux réseaux si le surcoût lié à un enfouissement n'est pas justifié, en fonction de la qualité du site.
- Voies de circulation
 - Rechercher la mise en valeur de certains parcours (ex. création d'alignements sur un parcours entre deux monuments ou points forts paysagers).

6. Améliorer le cadre de vie des habitants dans un souci d'identité locale et d'harmonisation intercommunale

Les paysagements d'entrées de bourgs ou d'espaces verts communaux sont fréquemment menés dans un souci de qualité des abords immédiats mais parfois standardisés sans référence d'ensemble à l'environnement paysager. Ils font ainsi peser un certain risque de banalisation des aménagements par l'emploi de modèles standardisés sur l'ensemble de la région. Ils peuvent cependant fournir l'occasion de mieux exprimer le caractère d'un pays (à travers un choix particulier d'espèces végétales, de types de mobiliers et d'aménagement) et d'introduire une certaine continuité.

Recommandations :

- Concernant les améliorations d'entrées de bourgs et les espaces verts communaux, on veillera à :
 - Composer des alignements d'arbres locaux ou intégrés depuis longtemps au paysage (tilleuls, marronniers, platanes) plutôt que d'essences horticoles aux couleurs panachées ou sans rapport avec la palette locale.
 - Introduire une proportion notable de massifs floraux et de jardinières, rappelant avec discernement l'image du Jardin de la France (pensées, primevères, rosiers).
 - Choisir des mobiliers assortis à l'ambiance « traditionnelle » (plutôt fonte et bois que béton).
 - Employer des revêtements de sol également assortis à cette ambiance (plutôt des pavés ou du stabilisé que des dalles béton ou des autobloquants).
 - Accentuer la convivialité des espaces par la multiplication des écrans délimitant, même partiellement des secteurs plus sinistres (à modeler selon les cas).
- Par ailleurs, on veillera également à résorber les éléments trop discordants du paysage (points noirs) par des restaurations de façades, des plantations d'agrément ou de dissimulation, des opérations de nettoyage ou d'enlèvement selon les cas.

Pour l'ensemble de ces aménagements, on favorisera la simplicité de la présentation et l'emploi de matériaux et de végétaux locaux.

7. Préserver l'identité des paysages en maîtrisant le développement de l'affichage publicitaire

La publicité est un moyen de communication et d'information essentiel à la promotion des entreprises et de leurs produits. Elle constitue aujourd'hui un secteur économique à part entière.

Toutefois le développement mal maîtrisé de l'affichage publicitaire (publicités, enseignes pré-enseignes) peut altérer l'identité des paysages et contribuer à la banalisation de certains sites ou bâtiments d'intérêt esthétique ou patrimonial.

D'une manière générale, la réglementation interdit l'affichage sur les monuments et les espaces naturels, sur les arbres ou dans les sites classés.

Elle est aussi interdite en dehors des agglomérations sauf dans les zones de publicité autorisée instituées à proximité des établissements commerciaux et industriels, ou des centres artisanaux ou dans des groupes d'habitations.

ANNEXES

1. Comment restaurer et adapter une maison ancienne
2. Bâtiments agricoles et paysages de Touraine
3. Implantation des constructions
4. Avis du service départemental d'architecture et du patrimoine d'Indre et Loire
5. Haies, brise-vent et bandes boisées

Une restauration bien menée doit rester invisible

Ce qu'il faut faire

- Prendre son temps ; observer attentivement les maisons de la région ayant gardé leur caractère ancien
- Une maison ancienne est discrète ; elle se "fond" dans le paysage et l'environnement
- Même pour un usage nouveau, conserver le caractère ancien de la maison ; respecter les volumes, les proportions des pleins (murs) et des vides (portes - fenêtres)
- Pour le toit , respecter les matériaux d'origine (ardoises, ardoises+tuiles plates, tuiles canal) et la pente des toits
- Pour éclairer les greniers, employer des lucarnes habituelles au pays en cherchant la proportion juste par rapport aux ouvertures du dessous
- Pour les murs, employer les matériaux de la contrée. Refaire (si nécessaire) les enduits avec un mortier de chaux grasse et de sable du pays.
Garder les encadrements de bois ou les chaînes d'angle en pierre de taille.
Laisser respirer le tuffeau
- Se rappeler que les fenêtres anciennes étaient toujours plus hautes que larges. En cas de nécessité, on peut percer une seconde fenêtre de même proportion que la première. Ne pas chercher la symétrie mais l'harmonie
- Pour les portes et les fenêtres utiliser les anciens modèles de gonds et de fermetures, espagnolettes, loqueteaux

Ce qu'il faut éviter

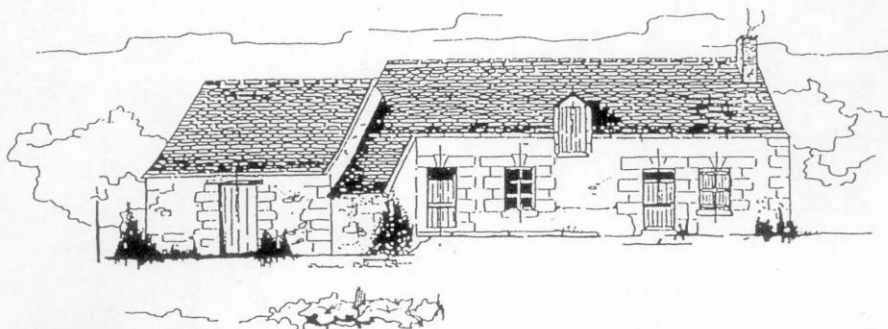
- Se lancer dans les travaux avant d'avoir observé et réfléchi
- Vouloir être original à tout prix ; créer du "faux vieux", chercher le "rustique de pacotille", le pastiche
- Surélever ou agrandir considérablement, méconnaître les proportions
- Changer la pente du toit, faire déborder le toit des pignons...
- "Ecraser" les fenêtres de l'étage au dessous par des lucarnes trop grandes
- Eviter de décrépir, piquer et remettre des enduits "neufs" sur toutes les façades
- Eviter les enduits de ciment et le béton
- Des fenêtres en largeur, de grandes baies, des petits carreaux sur une maison XIXème ou XXème siècle
- Les crémones modernes, les quincailleries dites rustiques
- Des volets à planches étroites, avec barre en Z, des volets en fer roulants ou en plastique

Ce qu'il faut faire

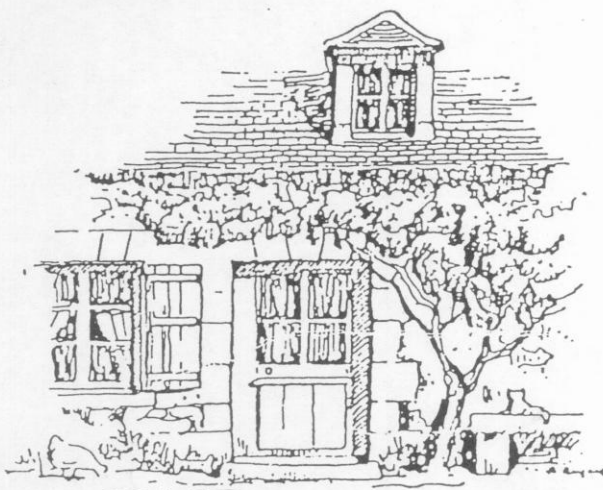
- Sols : carreaux de terre cuite posés soit parallèlement aux murs, soit en dégradés à joints filtrants (les joints se prolongent sur la même ligne)
- Pour les clôtures utiliser aussi les matériaux du pays : pieux de bois, haies vives réalisées à base de jeunes plants d'essence locale, frêne, sureau, noisetier, charme, troène des bois
Rechercher la simplicité dans les jardins : tilleuls, charmes, frênes, robiniers.....
Penser aux fruitiers, à la vigne sur les façades exposées au sud

Ce qu'il faut éviter

- Des grès flammés - les compositions compliquées, les larges joints en ciment gris
- Des clôtures prétentieuses en matières multiples, souvent très onéreuses.
Les conifères trop précieux ou trop grandioses (ex. : cèdres) trop près des maisons.
Proscrire le jardin que l'on peut rencontrer du nord au sud de la France (ex. : thuyas en haies, saules pleureurs...)



Maison paysanne de la Champagne (dessin A. Blanchet).



Une maison ancienne peut devenir une maison confortable et préservant la qualité d'autrefois et le témoignage d'une riche civilisation rurale.

Nous viendrait-il à l'idée de restaurer une moto, une voiture de collection n'importe comment, avec des pièces qui ne seraient pas d'origine ?

COMMENT RESTAURER ET ADAPTER UNE MAISON DE PAYS ANCIENNE

EN TOURAINE

Le paysage de Touraine est un bien collectif dont votre maison est un élément.
Elle est faite de matériaux issus du "Pays" où elle est située.
En la restaurant, vous allez participer à la sauvegarde de ce patrimoine tourangeau.

Pour vous aider :

- *Quelques points de repères (pages intérieures) :*
les caractéristiques principales des maisons rurales de Touraine.
Les croquis et commentaires très simples de ce guide
vous permettront de mieux situer votre maison dans son contexte, d'apprendre à observer.
- *Quelques conseils (pages extérieures) :*
destinés à orienter vos choix en ce qui concerne les matériaux et leur mise en œuvre.
Une restauration simple, réalisée d'une manière traditionnelle se révèle souvent économique et réussie.

Ce qu'il faut faire :

Ce qu'il faut éviter :

POUR L'ENSEMBLE DU PROJET

- Avant tout, prendre son temps ; observer attentivement les maisons de la région ayant gardé leur caractère ancien (même les plus délabrées, qui sont souvent les plus authentiques...) ; On découvrira vite qu'une vraie maison paysanne est discrète : elle se fond dans le paysage et l'environnement.
- Même pour un usage nouveau (résidence secondaire par exemple), conserver le caractère ancien de la maison : respecter les volumes, les proportions des pleins (murs) et des vides (portes et fenêtres). Conserver les fours à pain.
- Se lancer dans les travaux avant d'avoir longuement observé et réfléchi.
- Vouloir être original à tout prix ; créer du "faux vieux", chercher le "rustique" de pacotille.
- Surélever ou agrandir considérablement ; méconnaître les proportions.

Toitures

- **Toits :**
 - Respecter les matériaux d'origine (ardoises, ardoises et tuiles-canal, tuiles-canal), et la pente des toits.
 - Respecter les matériaux d'origine.
 - Respecter la pente assez forte des toits supérieure ou égale à 45°.
 - Savoir que sur les toitures à 2 pans, le toit ne débord pas en pignon et souvent même, sur les maisons plus anciennes, le pignon est découvert et se termine par un rondelis.
- **Eclairage des greniers :** employer les lucarnes habituelles au pays, en cherchant la proportion juste par rapport aux ouvertures de dessous.
- **Souches de cheminées :** conserver leur volume, souvent important, et les matériaux dont elles sont faites.
- Changer la pente du toit. Le débordement de la toiture en pignon.
- "Ecraser" les fenêtres de l'étage du dessous par des lucarnes trop grandes.
- Créer des souches de cheminées maigres en terre cuite enduite.

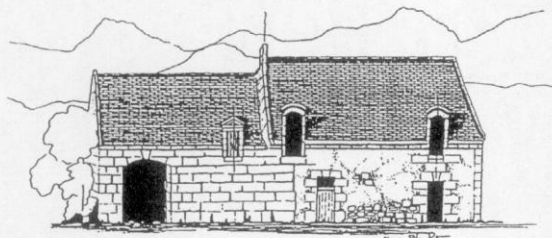
suite des conseils page 4

Conseils donnés par l'Association
avec l'aide du Ministère de la Culture

**maisons
paysannes
de france**
ASSOCIATION DE SAUVEGARDE

reconnue d'utilité publique
Mission du Patrimoine Ethnologique

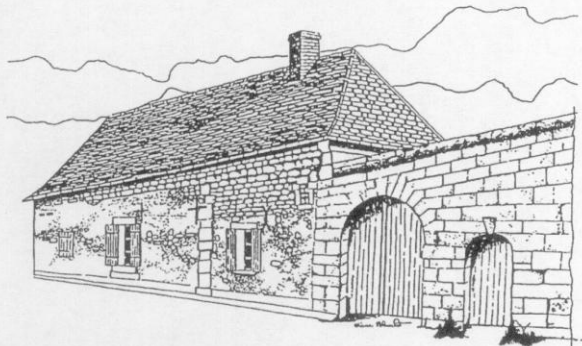
L'HABITAT RURAL ANCIEN DES PAYS DE TOURAINE (Indre-et-Loire)



6 - LE VERON

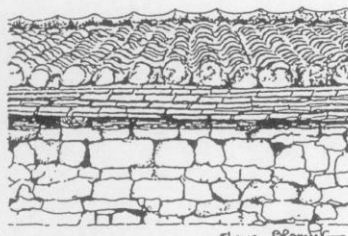
(Influence de l'Anjou).

Architecture soignée et élégante en pierre de taille (tuffeau) : corniche, lucarne, pignon à rondelis. Appareil régulier. Ordonnement rigoureux des façades : impression d'équilibre. Toiture à 2 versants à pente assez forte. Couverture d'ardoise. Accès au grenier par des lucarnes à jambages de pierre.



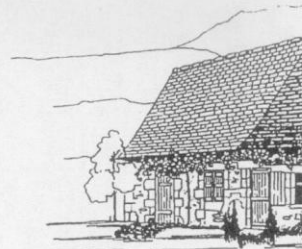
7 - LE RICHELAIS

Zone de transition : influence du Poitou. Blancheur des petits moellons non enduits et appareillés avec une fausse régularité. Toits à 2 ou 4 versants en tuiles : tuiles rondes (canal) ou tuiles plates. Portails importants comportant souvent 1 porte piétonne. Tuile canal ronde "tige de botte".



7 - Tuile-canal ronde, dite "tige de botte".

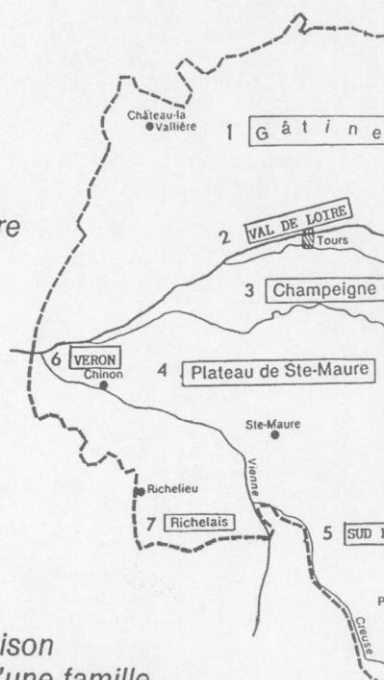
*Si vous avez la chance de posséder une maison de pays
ajoutez lui le confort, mais sans la dénaturer
vous y gagnerez*



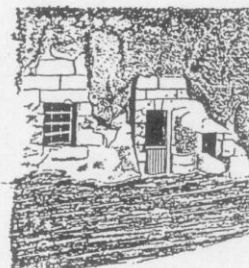
1 - LA GATINE

Maçonnerie en moellons et généralement enduits à la chaux. Chaînages et jarretures sur la façade principale. Matériau le plus fréquent : l'ardoise. Accès au grenier soit par une porte en façade.

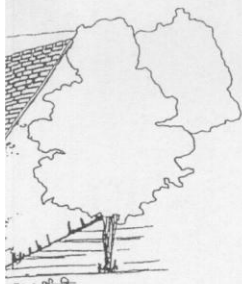
Carte des
pays de
l'Indre-et-Loire



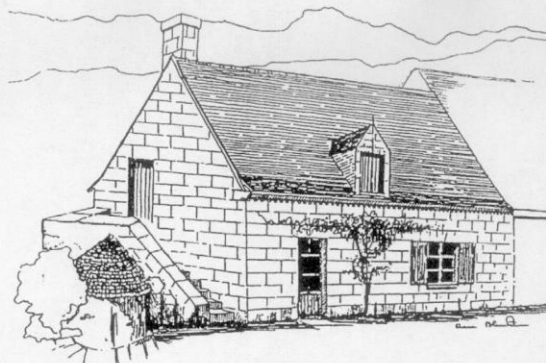
*Chaque maison
fait partie d'une famille
mais elle a son visage
et sa personnalité.*



**ENSEMBLE DE LA
L'HABITAT TROGLODYTE**
de la Touraine et plus
Val de Loire. Aspect
élémentaire en Touraine
falaise. Les éléments
une façade (porte et fa-
sort au-dessus du co

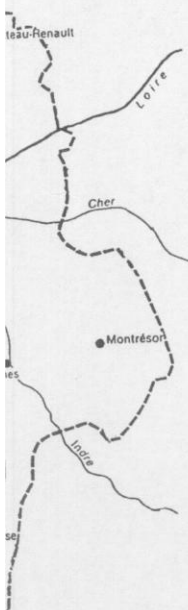


ou en cailloux de silex, sable de carrière à domes en pierre de taille. Ouverture à deux versants. Toiture à crochet. Accès au non, soit par une lucarne



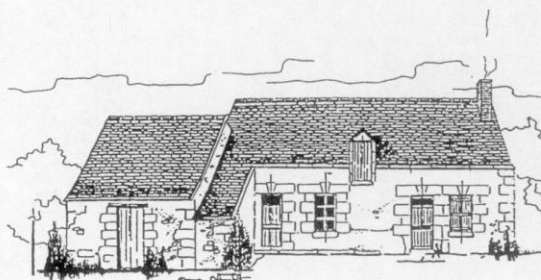
2 - LE VAL DE LOIRE

Maisons traitées avec soin. Maçonnerie entièrement en pierre de taille (tuffeau), extraite du coteau. Appareil régulier. Toiture à deux pentes symétriques ne dépassant pas sur le pignon. Couverture d'ardoise. On rencontre fréquemment dans le val de Loire, l'habitat semi-troglodytique construit contre les falaises en utilisant les caves.



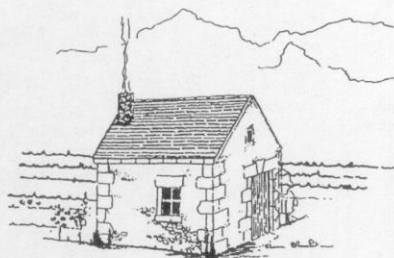
4 - LE PLATEAU DE SAINTE MAURE

Même commentaire que Champeigne.



3 - LA CHAMPEIGNE

Maçonnerie en moellons calcaires généralement enduits. Encadrements et chaînages en pierre de taille. Ouvertures regroupées sur la façade principale. Toiture à deux versants sans débord en pignon. Matériau le plus fréquent : tuile plate à crochet. Accès au grenier : lucarne ou porte en pignon ou en façade. Souvent, 2 piliers massifs ferment l'entrée des cours.



LOGE DE VIGNE

Construite en maçonnerie de pierre de taille ou en moellons enduits. Toiture à 2 versants avec une cheminée en pignon. Couverture de tuile plate ou plus souvent d'ardoise. Abri pour la journée : on y prenait le repas de midi, on n'y couchait pas.

*Restaurer
c'est d'abord
conserver*



LAINE
UE : ensemble
iculièrement du
lier de l'habitat
Creusé dans la
se réduisent à
. Une cheminée

Illustrations
Etienne BLANCHET



5 - LE SUD LOCHOIS

Même caractéristiques et matériaux que Champeigne, ci-dessus.

Ces maisons portent l'empreinte de leur pays

Une architecture rurale qui fait toujours rêver



Dans l'Eure, cette habitation à colombages est construite sur des fondations de silex et calcaire. Sa toiture est en tuiles plates et en chaume.



Dans le Val-d'Oise, la ferme céréalière a des portes charretières hautes pour permettre le passage d'imposants chargements de paille.



En Alsace, cette ferme du Sundgau abrite l'habitation et l'exploitation agricole sous un même toit. Elle est massive, avec un colombage symétrique.



Dans le Loir-et-Cher, les habitations de Sologne viticole joignaient l'utile à l'agréable en mêlant pierres et briques. Pour lier la solidité à l'esthétique.



Dans les Vosges, la ferme allongée se niche, en montagne, sur le talus d'une terrasse ensoleillée. Habitation, étable et grange sont réunies sous le même toit.



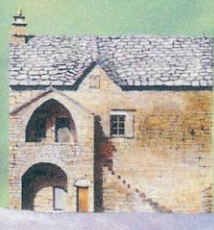
Dans l'Ain, en pays de Gex, cette ferme d'altitude présente un vaste volume réservé au fourrage en raison des longs hivers.



En Haute-Loire, la ferme des hauts plateaux est divisée entre un «carré» couvert de lauzes, réservé aux humains, et l'étable avec sa haute coiffe de chaume.



En Savoie, la ferme du Beaufortin est en planches sur un soubassement en pierre. La couverture traditionnelle en tuiles de bois a fait place à la tôle ondulée.



Dans les Cévennes, la ferme du causse est en pierre calcaire. Elle est massive et adossée au relief pour se protéger du froid.



Dans le Gers, la borde gasconne était la maison du métayer, le «bordier». Au centre, l'habitation est précédée d'un petit hangar, la travée orientale est réservée à l'étable et l'occidentale à la grange ou au chai.



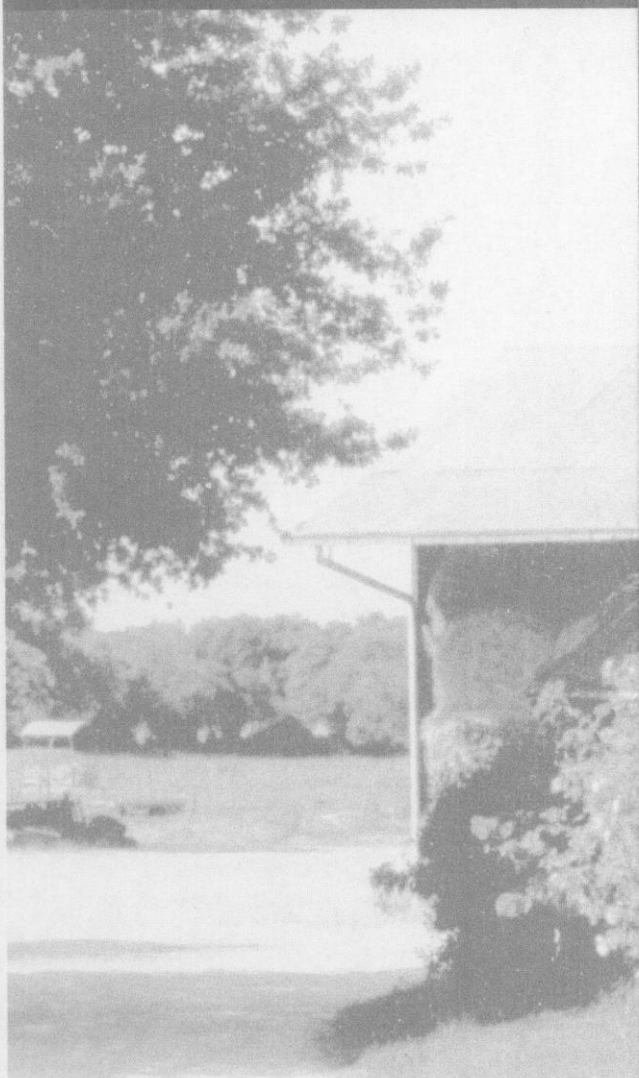
En Corse, cette maison de la Castagniccia est construite en schiste. Les deux niches de la fenêtre centrale servaient jadis à poser les vases de nuit.



Dans les Bouches-du-Rhône, ce mas camarguais est aveugle au nord et au nord-ouest en raison du mistral. Tandis qu'au sud, une treille, où se déploie la vigne, offre un espace de convivialité.

Bâtiments agricoles et paysages de Touraine

Bâtiments agricoles et paysages de Touraine



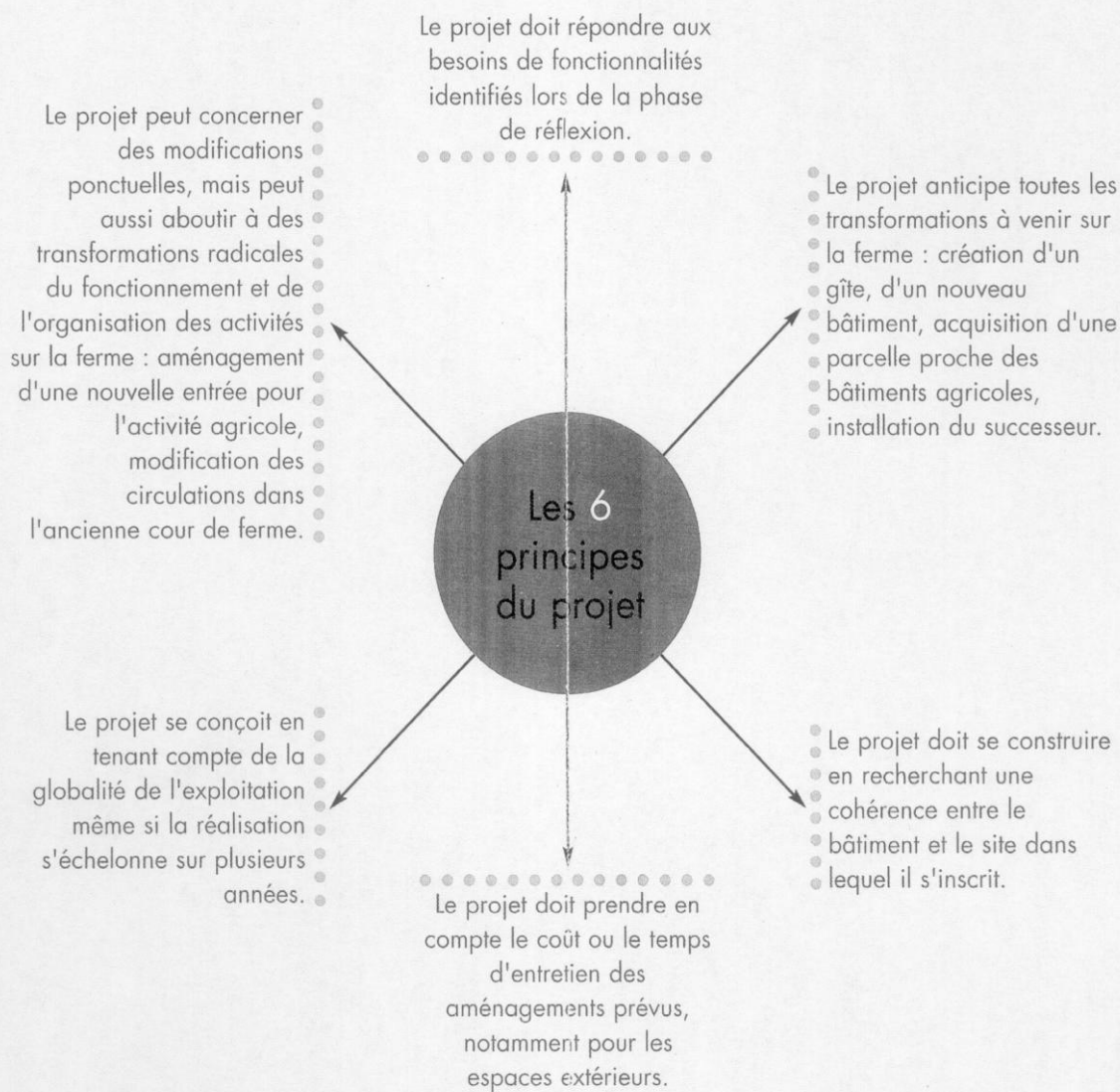
*Guide d'aide
à l'insertion des
bâtiments agricoles
dans le paysage*

Les paysages de Touraine
sont "les jardins de la France"



Bien intégrer un bâtiment agricole nécessite avant tout de connaître le paysage dans lequel le bâtiment sera implanté.

Le projet s'élabore toujours sur les résultats d'une réflexion préalable. Il prend forme progressivement grâce à un va-et-vient entre les données du problème et les réponses possibles.



** Pour les activités d'élevage, le projet doit prendre en compte la qualité de vie des animaux. Cette préoccupation facilitera l'insertion du bâtiment dans son site en permettant d'identifier la production qu'il abrite (parcours des animaux en extérieur...).*

Le guide vous aidera à :

- Choisir l'emplacement du bâtiment en fonction de la structure souhaitée, tout en profitant du relief du terrain.
- Utiliser le végétal sous toutes ses formes suivant les effets recherchés et avec des espèces adaptées.
- Opter pour un bâtiment en structure métallique ou bois en fonction de l'activité et de la forme désirée.
- Connaître les couleurs et les matériaux les plus adaptés pour un bâtiment.

Engager une réflexion sur l'insertion paysagère des bâtiments et sur l'organisation spatiale de l'activité agricole est une étape nécessaire dans l'évolution d'une exploitation.

Sur le département d'Indre-et-Loire, le nombre d'exploitations a diminué de 70% ces cinquante dernières années. Les fermes artisanales avec une production variée sont devenues aujourd'hui des fermes spécialisées. Le travail manuel s'est mécanisé. Les bâtiments agricoles ont changé d'échelle. Leurs proportions actuelles modifient la structure ancienne du corps de ferme qui était autrefois organisé autour de la cour. Les volumes des bâtiments et les matériaux de construction ont une forte incidence sur les paysages.

Cette réflexion peut s'orienter vers

La construction d'un nouveau bâtiment. Le projet doit se préparer dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie et de travail sur l'exploitation et de donner l'image d'une agriculture durable, créatrice de paysages contemporains de qualité.

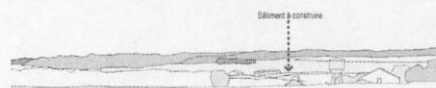
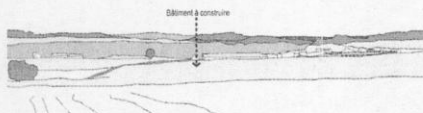
- La réutilisation d'un bâtiment ancien pour y loger des petits animaux, y stocker des céréales du matériel, des produits phytosanitaires, des engrais, pour y loger les fosses d'hydrocarbures. Ils pourront aussi être transformés en nouvelle habitation, en chambre d'hôtes ou en lieu d'accueil pour une activité commerciale.

Pour y parvenir, quatre points sont incontournables :

1. Apprécier l'impact des bâtiments à implanter sur le paysage

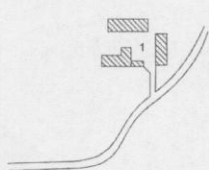


La carte (1:25 000) et les photos du site permettront de localiser d'où sera vu le bâtiment à construire.

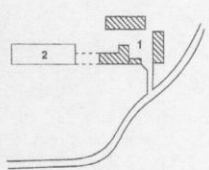


2. Repenser l'organisation spatiale de l'exploitation

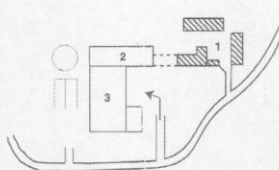
L'évolution de l'organisation spatiale de l'exploitation se fait au cours du temps. Autrefois, la cour de la ferme était le centre de l'exploitation. Progressivement, l'implantation de nouveaux bâtiments bascule l'activité en périphérie de la cour.



1. La ferme ancienne



2. Les premiers bâtiments contemporains



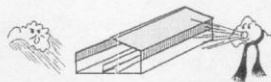
3. Les nouveaux bâtiments et leurs annexes

Dans la nouvelle organisation, un des premiers bâtiments contemporains est détruit. L'exploitation devient indépendante des anciens bâtiments. Une entrée spécifique à l'activité agricole est créée. Elle est large et permet à de gros engins d'accéder aux bâtiments. Ils ne circulent plus que dans la nouvelle aire. L'ensemble des bâtiments traditionnels de l'ancienne ferme est voué à la vie privée et éventuellement à une activité d'agro-tourisme.

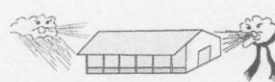
3. Prendre en compte les données naturelles



Dans une stabulation avec une façade ouverte et bien exposée, le soleil pénétrera plus profondément à l'intérieur l'hiver que l'été.



Une bergerie ou une chèvrerie avec ses façades orientées nord-est, sud-ouest (exposées aux vents dominants) sera bien ventilée.



Une stabulation avec une façade ouverte sud-est sera d'une part bien exposée par-rapport au soleil et d'autre part, à l'abri des vents dominants.

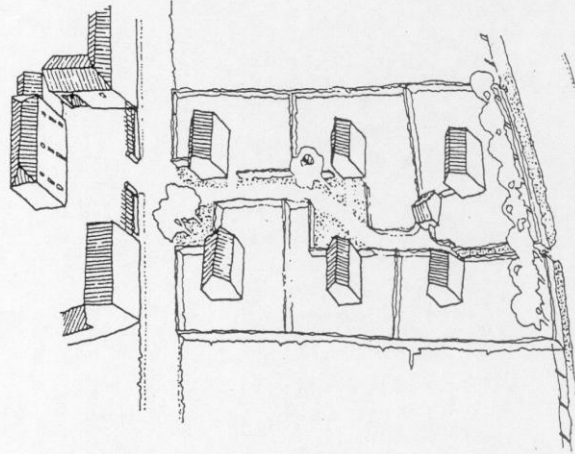
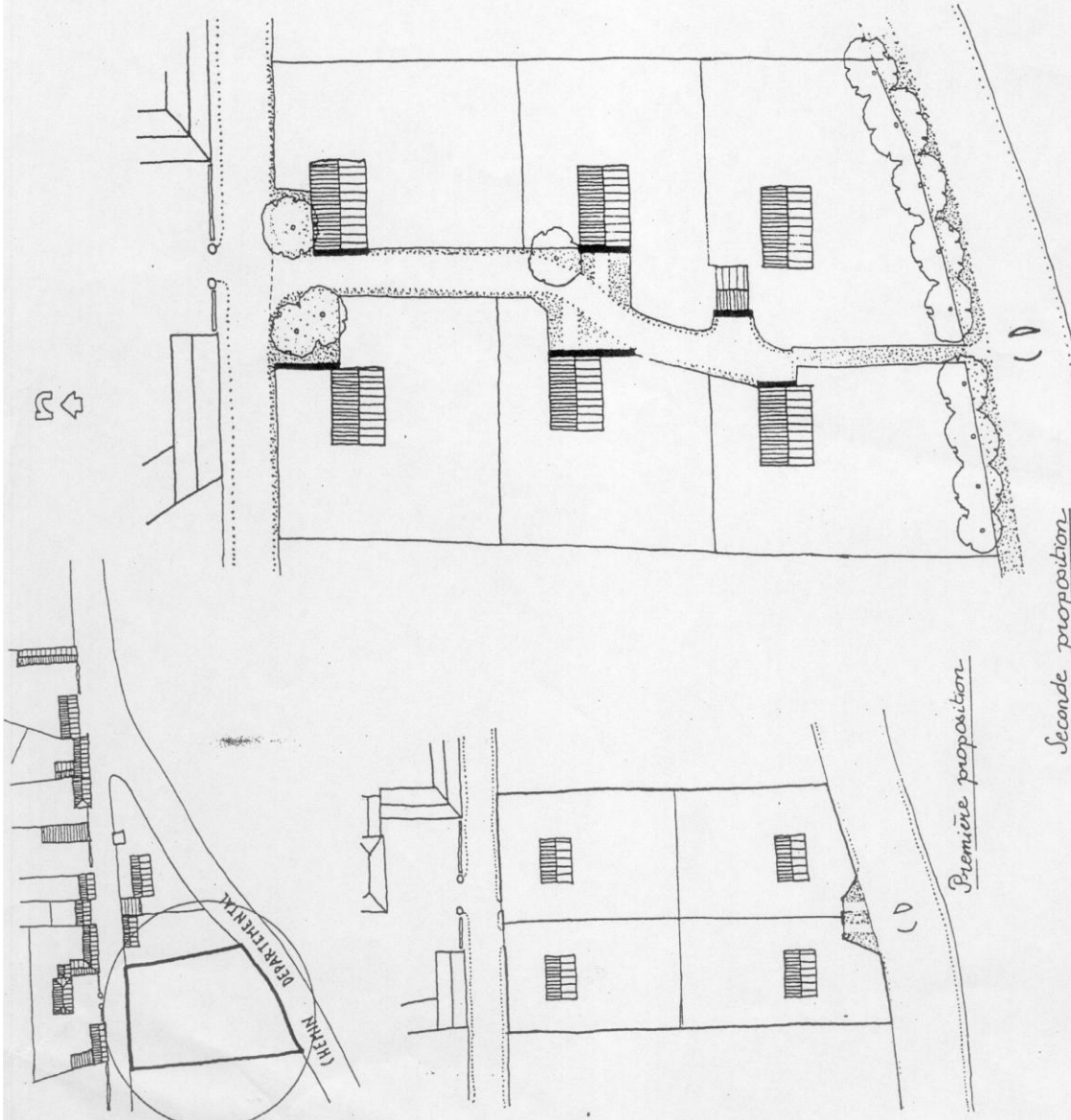
4. Connaître la réglementation en vigueur : Installations classées, règlement sanitaire départemental, règles d'urbanisme (PLU, RNU)

EXEMPLE N°1

MODIFICATION DU PARCELLAIRE
ET DE L'IMPLANTATION DES
CONSTRUCTIONS.

LA PREMIÈRE PROPOSITION NE TIENT PAS
COMPTE DES HABITATIONS EXISTANTES QUI
SONT IMPLANTÉES À L'ALIGNEMENT.

LA MODIFICATION PROPOSÉE DENSIFIE LE
TERRAIN QUI PASSE DE QUATRE À 6 LOTS,
ÉVITE UNE SORTIE DANGEREUSE SUR LE
CHEMIN DÉPARTEMENTAL ET RETROUVE DES
IMPLANTATIONS COMPARABLES AU BOURG.

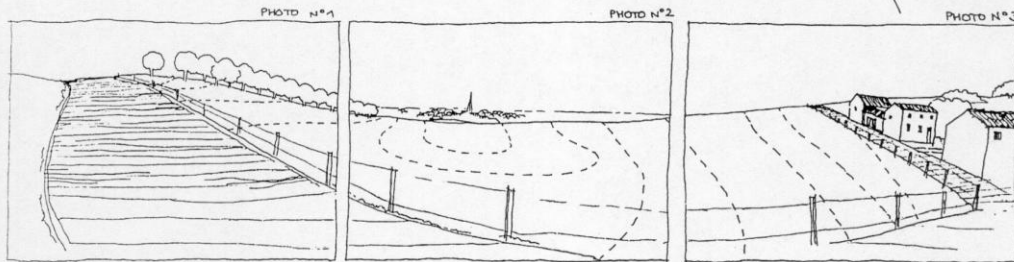
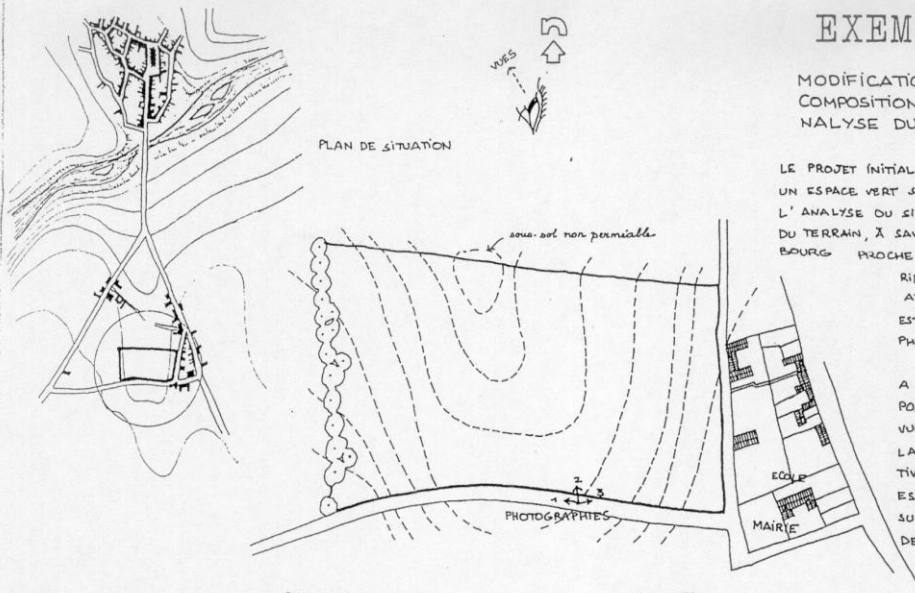


EXEMPLE N°9

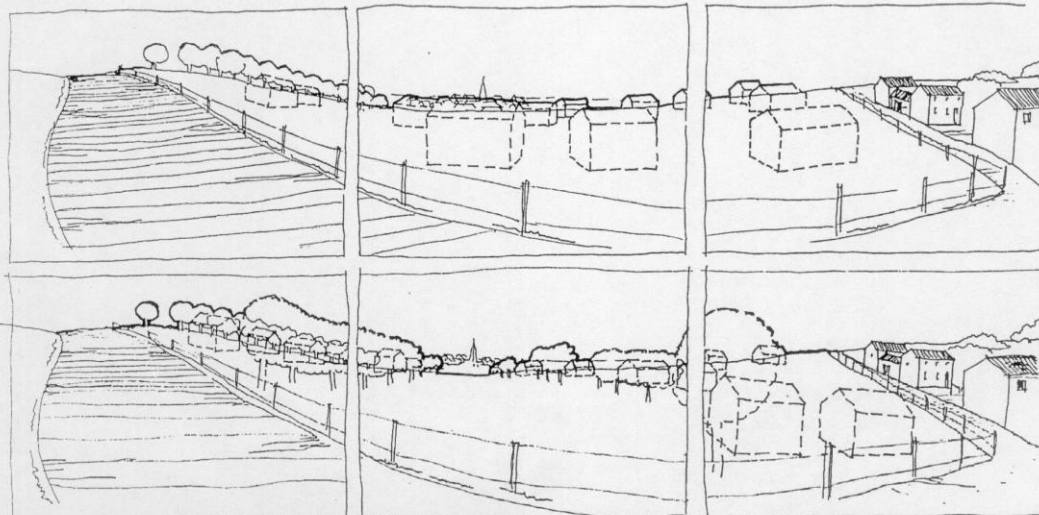
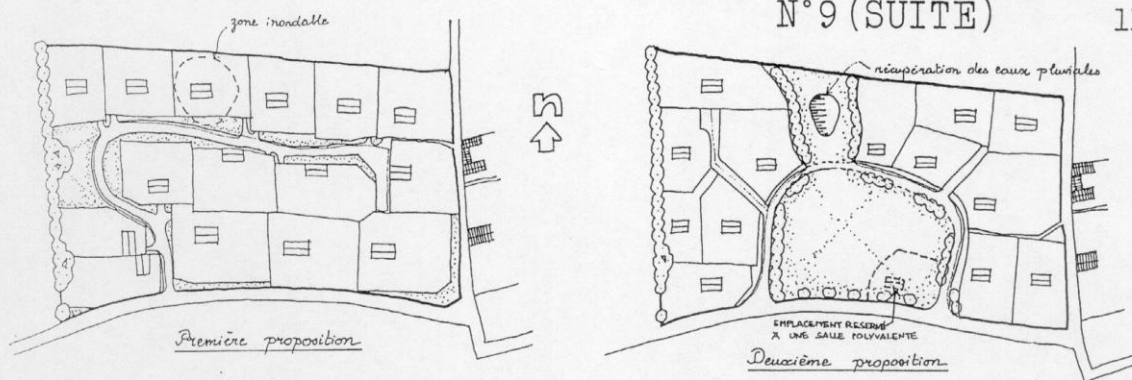
MODIFICATION DU PLAN DE
COMPOSITION A LA SUITE DE L'A-
NALYSE DU SITE.

LE PROJET INITIAL PRÉVOYAIT 16 PARCELLES AVEC
UN ESPACE VERT SUR LA PARTIE OUEST DU TERRAIN.
L'ANALYSE DU SITE MONTRE LE CÔTÉ REMARQUABLE
DU TERRAIN, À SAVOIR LA VUE TRÈS DÉGAGÉE SUR LE
BOURG PROCHE ET CE, DEPUIS LA ROUTE ET LA MAI-
RIE. DÉCELABLE DÈS LE PLAN DE SITU-
ATION, CETTE ANALYSE VISUELLE
EST CONFIRMÉE PAR UNE SÉRIE DE
PHOTOGRAPHIES PANORAMIQUES.

A L'INVERSE DE LA PREMIÈRE PRO-
POSITION (QUI PERDAIT CE POINT DE
VUE PAR SON PLAN DE COMPOSITION)
LA NOUVELLE DÉGAGE LA PERSPEC-
TIVE QU'ELLE ACCENTUE EN LIMITANT
ESPACES PRIVÉS ET CONSTRUCTIONS
SUR LES FLANCs DU TERRAIN ET EN
DÉGAGEANT L'ESPACE CENTRAL.



N°9 (SUITE)

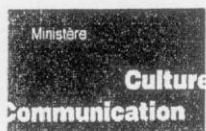


Des simulations
par photo-montage
montrent la
différence profo-
nde entre la pre-
mière (au dessus)
et la seconde
proposition
(au dessous).



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tours, le 31 octobre 2008



Service
Départemental
de l'Architecture
et du Patrimoine
d'Indre-et-Loire

Monsieur le Maire
Place du 8 mai 1945
37390 NOTRE DAME D'Œ

Monsieur le Maire,

Par courrier du 22 octobre 2008, vous me demandez de vous transmettre les préconisations du Service départemental de l'architecture et du patrimoine dans le périmètre de protection de la Chassetière afin de les faire figurer dans le Plan local d'urbanisme de votre commune.

En premier lieu, il s'agit de souligner que le règlement du PLU a pour vocation de fixer un certain nombre de règles permettant d'assurer la qualité des projets sur l'ensemble de la commune. A ce cadre général s'ajoute la servitude particulière de protection des abords des monuments historiques dans lesquels l'architecte des Bâtiments de France émet des avis conformes sur les projets situés dans le champ de visibilité de ceux-ci (article L.621-31 du code du patrimoine).

Les prescriptions que nous demandons de façon courante sont les suivantes :

- Les garages en sous-sol devront être proscrits.
- Les éléments d'architecture étrangers à la région devront être proscrits.
- La toiture devra être réalisée à deux pentes principales égales, le faîtage parallèle au long pan.
- La couverture devra être en ardoises naturelles posées au crochet inox foncé ou en petites tuiles plates (densité minimale de 55 unités/m²). Elle sera homogène.
- Le faîtage devra être réalisé en tuiles demi-rondes de terre cuite, avec crêtes et embarrures au mortier de chaux et sable.
- Les bas de toiture devront être traités en égout pendant, avec abouts de chevrons ou coyaux taillés à l'équerre.
- Les arêtières et les rives seront maçonnées.
- Les souches de cheminées devront être en maçonnerie, de forme rectangulaire. La plus grande dimension perpendiculaire au faîtage ne devra pas être inférieure à 0m60.
- La toiture n'aura aucun débord en pignon et la saillie à l'égout n'excèdera pas 20 cm.
- Les façades devront être enduites uniformément sur toute leur hauteur, de finition lissée ou brossée et de ton pierre calcaire clair (les tons blancs, jaunes ou ocres sont à proscrire).
- Les baies devront avoir des proportions plus hautes que larges, dans le rapport de 1,3 à 1,5 sur 1 (sauf les baies de séjour).
- Le vocabulaire faisant référence à l'architecture traditionnelle, les menuiseries (fenêtres, volets et portes) seront en bois ou métal peints. Elles seront peintes soit dans un ton clair (gris clair, gris vert, gris bleu, gris beige), soit dans une teinte plus soutenue (gris

36 rue de Clocheville - B.P. 65949 - 37059 TOURS Cédex - Téléphone : 02 47 31 03 03 - Télécopie : 02 47 31 03 09

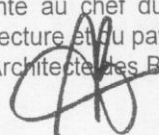
laidées dans un ton naturel. Les portes d'entrée pourront être d'une teinte plus soutenue que les menuiseries.

- La clôture devra être doublée d'une haie vive mélangée d'essences rustiques locales. (2/3 minimum d'essences caduques. Thuyas, cyprès, lauriers à proscrire) avec éventuellement un mur bahut dont la hauteur n'excèdera pas le tiers de la hauteur totale de la clôture. Le muret sera enduit dans un ton pierre calcaire clair (ton blanc, jaune ou ocre à proscrire).
- Les piliers devront être enduits comme la maison (et non en imitation pierre).
- Le portail et le portillon devront être de forme simple (arête supérieure horizontale ou légèrement courbée). Ils devront être en bois ou en métal peint dans une teinte soutenue, à l'exclusion du noir.
- Les châssis de toit seront à dominante verticale et de dimensions maximales 80x100cm. Ils seront de type "à encastrer" sans saillie par rapport au plan de la couverture, implantés dans la partie inférieure des combles et seront axés soit sur les ouvertures de l'étage inférieur, soit sur le trumeau de maçonnerie entre deux ouvertures. Les éventuels rideaux de protection thermique devront être installés en intérieur, ou en extérieur mais sans provoquer de saillie dans le plan de toiture. La face extérieure des stores sera de la teinte de la couverture. Les volets roulants en saillie sont proscrits.
- Pour les constructions faisant référence à un vocabulaire contemporain des adaptations peuvent être acceptées sous réserve que le projet s'inscrive harmonieusement dans son environnement bâti ou non bâti.

Toutefois, il convient de rappeler que ces prescriptions ne sont qu'une base à adapter en fonction de chaque projet (site et constructions environnantes, topographie, volumétrie, etc). Par ailleurs, sachez que vous pouvez renvoyer les demandeurs, en amont de leur dépôt de permis de construire ou déclaration préalable, sur les informations disponibles sur notre site internet accessible à l'adresse suivante : www.sdap-37.culture.gouv.fr.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L'adjointe au chef du service départemental
de l'architecture et du patrimoine d'Indre-et-Loire
Architecte des Bâtiments de France



Adrienne BARTHÉLEMY

Copie :
M. le Sous-préfet de Tours
DDE – Mme PICHAUREAUX

COMMENT COMPOSER UNE HAIE A PARTIR DES ESPÈCES DE CETTE LISTE ?

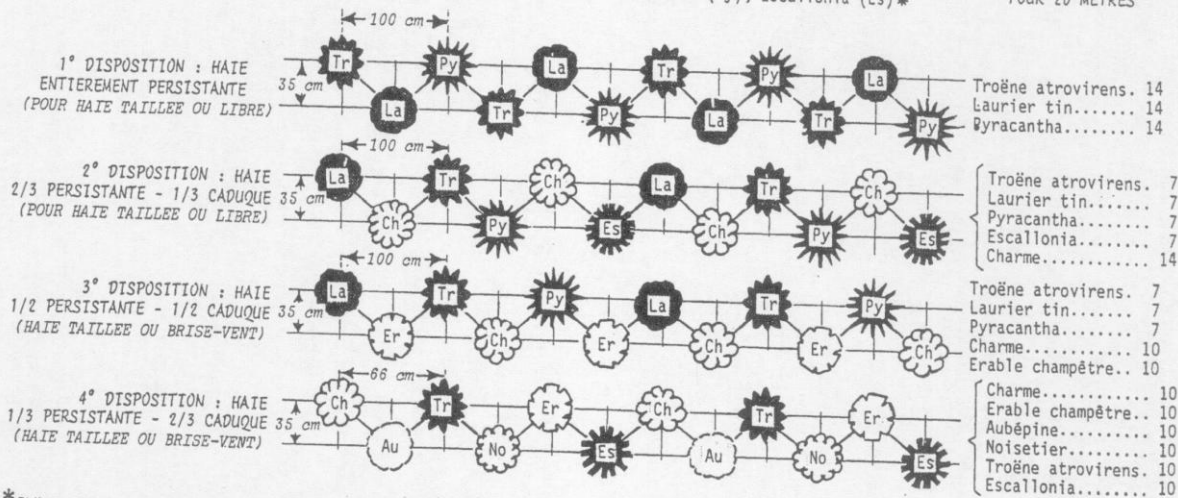
C'est plus simple qu'il n'y paraît. Voici par exemple 4 dispositions possibles de 8 espèces courantes, 4 à feuilles persistantes et 4 à feuilles caduques et typiquement champêtres. Chaque disposition utilise de 3 à 6 espèces, et les haies obtenues sont plus ou moins persistantes selon les espèces employées.

DE TRÈS NOMBREUSES VARIANTES :

Les 4 dispositions ci-dessous peuvent être adoptées en variant les espèces : 3 à 6 par haie semblent une bonne mesure. Le nombre de combinaisons est considérable, d'autant que l'on peut aussi varier le mode de taille : ou bien haie taillée, ou bien haie libre, et même brise-vent apte à monter à 5-6 mètres et plus si l'on a utilisé en mélange arbres et arbustes (comme dans la bande boisée ci-dessous).

NON PERSISTANTS : Aubépine (Au), Charme (Ch), Erable champêtre (Er), Noisetier commun (No)
PERSISTANTS : Troëne atrovirens (Tr), Laurier tin (La), Pyracantha (Py), Escallonia (Es)*

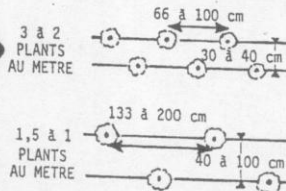
PLANTS A COMMANDER
POUR 20 METRES



* Si l'on craint des gelées inférieures à - 10°, remplacer escallonia par troëne de chine, cotoneaster, berberis, eleagnus...

LES DENSITÉS DE PLANTATION varient avec les espèces employées et l'effet recherché :

• **A FORTE DENSITÉ** (3 à 2 plants au m de haie, soit 66 à 100 cm entre plants sur chacune des deux lignes), la haie sera rapidement dense et les espèces entremêleront leur feuillage. Cette densité convient aux **haies taillées**. Adopter 2 plants au mètre s'il y a dominance de persistants, et 3 plants au mètre s'il y a dominance d'espèces caduques.



• **A DENSITÉ PLUS FAIBLE** (1,5 à 1 plant au m de haie, soit 133 à 200 cm entre plants sur chacune des deux lignes), la haie sera plus lente à se garnir mais chaque espèce prendra son port particulier, ce qui est recherché dans les **haies libres** et les **bandes boisées**.

PERSISTANTS OU CADUCS ?

• Plus on introduit les persistants, et plus on renforce la protection hivernale, mais plus on atténue la variation saisonnière.

• Plus on introduit les caducs, plus grandes sont les variations de teintes avec les saisons, ce qui renforce le caractère champêtre de la haie, sans exclure la protection hivernale lorsque la haie devient touffue.

ET CHAQUE FOIS QUE POSSIBLE : DES BANDES BOISÉES !

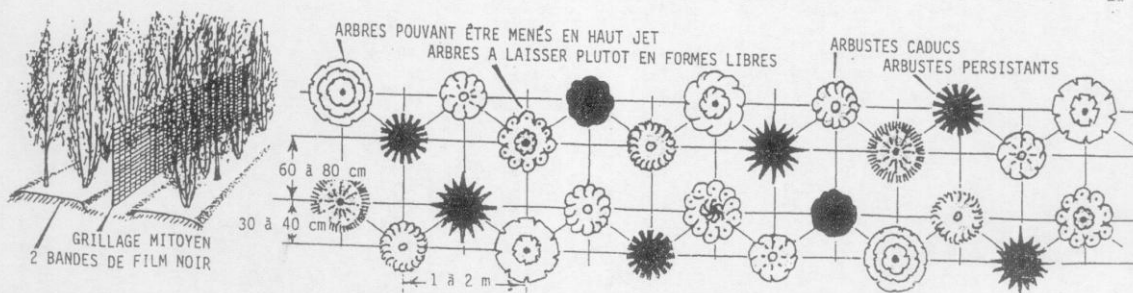
Chaque fois que l'on n'est pas trop limité en largeur et en hauteur, adopter la **BANDE BOISÉE** de 2 à 3 m de large, associant arbres et arbustes. Petit bois allongé, milieu idéal pour les oiseaux, protection la plus efficace, et le meilleur cadre de verdure pour toute construction ou groupe de constructions.

On plante généralement sur 2 bandes de film (soit 4 rangs), ces bandes pouvant d'ailleurs être placées de part et d'autre d'un grillage mitoyen. Associer de 8 à 15 espèces et même davantage, soit

uniquement arbustes si l'on veut limiter la hauteur, soit mieux arbres et arbustes, selon le schéma ci-dessous, ou un autre.

Les arbres (liste page 5) peuvent être menés en haut jet (un seul tronc) ou en forme libre (tronc fourchu ou cépée. Voir la technique de conduite page 4).

Les arbustes (liste page 2) sont menés en forme libre, mais on a intérêt à les rabattre dès le 1^{er} hiver suivant la plantation, pour leur donner plus de vigueur.



QUELS TYPES DE PLANTS D'ARBRES ACHETER ?

Pour planter un arbre, vous avez le choix entre 4 types de plants (figure ci-dessous).

- des «jeunes plants» (2 ans environ), scions de 0,60 à 1,20, coûtant de 2 à 8 F pièce selon espèce et taille (prix T.T.C. 79-80), vendus en général au minimum par 10 de chaque ;
- des «ébauches d'arbres» ou «petits baliveaux» (3 ans environ), forts scions branchus de 1,20 à 2,00 m, coûtant de 10 à 30 F pièce ;
- des «baliveaux» (4 ans environ), sujets de 2 à 3 m, branchus depuis la base, et coûtant de 30 à 100 F selon espèce et taille ;
- des «arbres-tige», au tronc droit et sans branches sur 2 m de haut, ramifié au-dessus, de 6-8 ou 8-10 cm de circonférence du tronc à 1 m du sol, et coûtant de 60 à 200 F pièce.

Pour les arbres comme pour les arbustes, **plus on plante petit, plus la plantation est facile, la reprise assurée, la croissance rapide, et le coût réduit.**

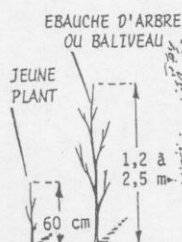
REVENIR AUX FORMES LIBRES

Mais chacun de ces types de plants a cependant sa destination (figure ci-dessous) :

- les jeunes plants, les ébauches d'arbres et les baliveaux sont à employer chaque fois que l'on n'a pas besoin d'obtenir un tronc droit et que l'on préfère au contraire les **formes libres** : des troncs branchus depuis la base, fourchus ou sinueux, ou en cépée.
- les arbres-tige au tronc bien droit sont à employer le long d'avenues ou d'allées, sur des places, pour ombrager un espace ... Arbres plus coûteux, ils demandent un maximum de soins car leur reprise est plus difficile si l'on omet de les arroser et de les désherber.

Les formes libres sont généralement très harmonieuses et naturelles dans un jardin ou autre espace vert. Il suffit pour les obtenir de laisser l'arbre (jeune plant ou ébauche d'arbre) pousser spontanément, sans le tailler, à moins que l'on ne désire une cépée, obtenue par recépage au cours du 2^{ème} hiver comme indiqué page 4.

DES JEUNES PLANTS, EBAUCHES D'ARBRES OU BALIVEAUX, pour obtenir des "FORMES LIBRES" :



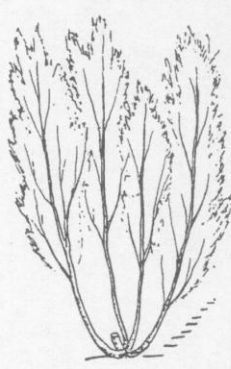
ARBRES BRANCHUS,



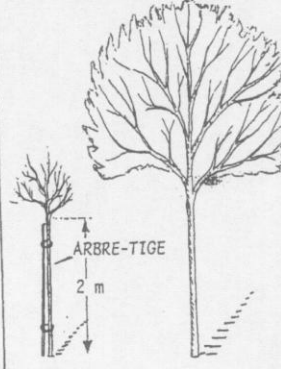
...FOURCHUS,



...EN CÉPÉE



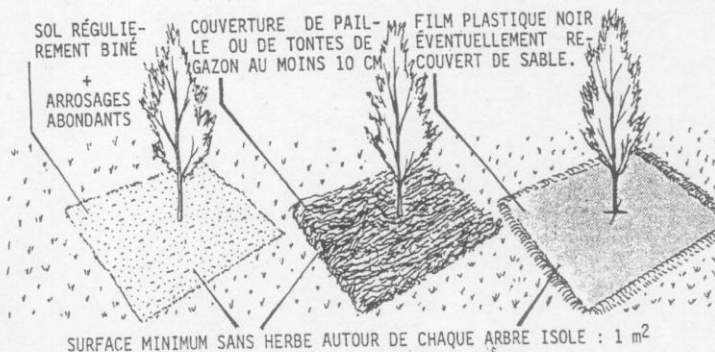
DES ARBRES-TIGES pour les ALLÉES, AVENUES, PLACES...



POUR OBTENIR UNE POUSSE TRÈS RAPIDE DES ARBRES

Les mêmes principes que pour les haies :

- **Préparation** très soignée du sol, d'autant plus profonde que le plant est fort ;
- **Fumure** organique conseillée (comme haies) ;
- **Taille des racines** avec un sécateur faisant des coupes bien nettes ;
- **Pralinage** (trempier les racines dans un mélange argile + eau, ou un pralin du commerce) ;
- **COUVERTURE DU SOL** : pas d'herbe pendant 3 ans à moins de 50 cm de l'arbre. La figure ci-contre donne 3 moyens d'y parvenir.



BIBLIOGRAPHIE

Ce «PETIT GUIDE DES ARBRES ET HAIES CHAMPÊTRES» est évidemment trop bref pour donner des indications suffisantes,

- sur les exigences de chaque arbre et arbuste vis-à-vis du sol et du climat, de l'adaptation à des conditions particulières (bord de mer, présence de calcaire...) ;
- sur les multiples combinaisons possibles des haies, brise-vent et bandes boisées.

On pourra trouver ces indications dans les quelques brochures suivantes, complétant les livres sur ces thèmes disponibles en librairie :

PLANTER DES HAIES, BRISE-VENT, BANDES BOISÉES, par Dominique Soltner. C'est le guide pratique en couleurs de la nouvelle technique des PLANTATIONS CHAMPÊTRES sur film plastique noir, avec 35 modèles de haies et autres écrans

végétaux sur fiches de plantation, et classification des arbres et arbustes selon les sols et régions. Diffusé par Sciences et Techniques Agricoles, Sainte-Gemmes-sur-Loire, 49000 Angers.

L'ARBRE ET LA HAIE, par Dominique Soltner. Brochure très illustrée sur les rôles du bocage, l'aménagement et l'entretien de la végétation existante, et les techniques de replantation en milieu rural, agricole et construit. Diffusée également par Sciences et Techniques Agricoles.

LA HAIE, petite brochure en couleurs sur le rôle et la replantation des haies champêtres en milieu rural et urbain. Diffusée par la Ligue Suisse de Protection de la Nature, Case postale 73, 4020 Bâle, Suisse.

AIDE-MÉMOIRE ET GUIDE DU BOISEUR, par J. Bauchery, 41 Crouy-sur-Cosson. Brochure pratique donnant une foule d'indications sur le comportement de chaque espèce forestière et champêtre, et sur leur utilisation en boisement.

Le PETIT GUIDE DES ARBRES ET HAIES CHAMPÊTRES est réalisé et édité par Dominique SOLTNER. SCIENCES ET TECHNIQUES AGRICOL
Sainte-Gemmes-sur-Loire, 49000 ANGERS - Tél. (41) 66.38.26. Reproduction soumise à autorisation.

POURQUOI PLANTER DES HAIES BOCAGÈRES, ARBRES ET BOSQUETS ?

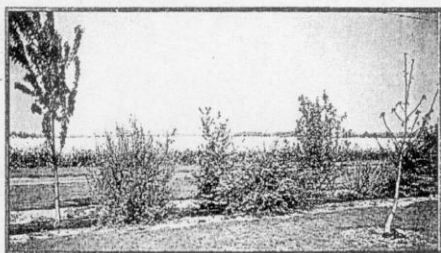


Photo CRPF

Pour restaurer nos paysages.

- Leur vocation d'accueil et de cadre de vie est importante ; nous nous devons de la pérenniser, l'entretenir et la gérer au mieux.

Pour protéger du vent.

- Un bon brise-vent atténue suffisamment les vents dominants pour que leur effet destructeur soit supprimé.

Pour protéger du froid.

- La température est plus douce derrière un bon brise-vent. Les animaux en pâture sont protégés surtout en hiver et au printemps.

Pour retenir la terre sur les pentes et pour freiner et épurer les eaux.

- Les haies et talus, séparant les parcelles de cultures, retiennent la terre entraînée par les fortes pluies et sont des épureurs d'eau.

Pour abriter et nourrir le gibier.

- Lieu de reproduction et de nourrissage à l'abri des fauchages et broyages excessifs et des excès de pluies. La haie et le talus sont indispensables à une bonne gestion de la faune sauvage.

Pour insérer les constructions.

- Les bâtiments agricoles et industriels doivent se fondre dans le paysage. Les habituels thuyas et cyprès signalent les bâtiments plus qu'ils ne les intègrent ou les camouflent.

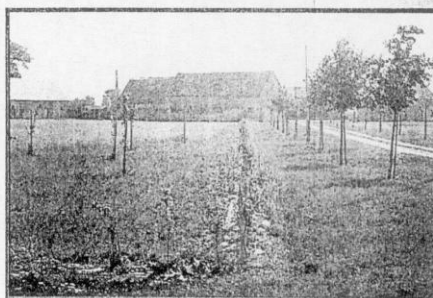


Photo P. BOIRON

Pour produire du bois d'œuvre de haute qualité

- (merisier, cormier, frêne, chêne, alisier, noyer,...) et également secondairement du bois de chauffage et des fruits.

COMMENT COMPOSER UNE HAIE «BRISE-VENT» ?

Les espèces à planter.

Les espèces d'arbres et arbustes utilisables en haies dans la région Centre sont nombreuses. Elles doivent être choisies en fonction du milieu (sol, climat,...) et non suivant des modes pseudo-paysagères.

Dans une haie «brise-vent» on cherche à associer :

- des arbres menés en haut-jet (plus de 15 m de hauteur), d'une seule espèce ou de deux

alternées. Leurs fûts produiront du bois d'œuvre de qualité.

- des arbres menés en cépées sur souche (10-15 m de hauteur). Ils garnissent les intervalles et produisent du bois de chauffage.

- des arbustes ou espèces buissonnantes, caduques et persistantes. Ils garnissent la base, abritent la faune et produisent des fleurs et fruits.